
DÉCISIONS de la 4^e Assemblée des personnes déléguées
de l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal
tenue le mardi 11 novembre 2014 à 13 h 30

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

04.01 Ajouter, après le point 4 de l'ordre du jour, le point « Retour sur la consultation des calendriers scolaires ».

04.02 Que l'ordre du jour suivant soit adopté tel qu'amendé:

1. Mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption de procès-verbaux
4. Présentation des nouvelles personnes déléguées
5. Retour sur la consultation des calendriers scolaires
6. Prévisions budgétaires 2014-2015
7. Suivi négociation nationale
8. Commission itinérante de la FAE
9. Sujets divers

ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX

04.03 Que les procès-verbaux des Assemblées des personnes déléguées suivantes soient adoptés, sous réserve de modifications à faire parvenir à l'Alliance avant le 14 novembre 2014, auquel cas ils seront soumis à nouveau à l'Assemblée pour adoption finale:

- 2^e Assemblée extraordinaire CSDM tenue le 2 octobre 2014;
- 3^e Assemblée tenue le 14 octobre 2014.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2014-2015

04.04 Que l'Assemblée des personnes déléguées adopte les prévisions budgétaires 2014-2015 telles qu'elles figurent au document APD.1415.012.